

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE FRANCE LANGUE

Le règlement intérieur de l'Ecole FRANCE LANGUE constitue un cadre qui normalise la vie en communauté dans laquelle chaque élève s'épanouira dans le respect de lui-même et des autres. Il nécessite l'adhésion et la confiance de tous : élèves, parents, professeurs et tout autre personnel de l'Ecole.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Présence dans l'Etablissement

Une fois entré dans l'enceinte de l'Ecole, l'élève n'est plus sous la responsabilité de son représentant légal mais sous celle de l'Ecole, y compris l'élève majeur. L'élève mineur n'est autorisé à sortir qu'aux heures prévues par son emploi du temps.

La présence de personnes extérieures à l'Ecole est strictement interdite dans l'établissement ; aucun mineur extérieur à l'Ecole ne pourra rester dans l'établissement.

Abords de l'Etablissement

L'élève s'engage à ne pas rester devant les abords de l'Ecole pour des raisons de sécurité, ne pas gêner les riverains et la circulation des piétons.

L'élève s'engage à ne pas fumer et ne pas laisser des débris devant l'entrée de l'Ecole.

Ponctualité - Assiduité

L'élève est tenu de respecter les horaires de cours par respect envers les autres élèves du groupe et le professeur. L'élève qui arrive avec plus de 15 minutes de retard devra attendre la pause avant d'intégrer la classe, après accord du professeur. Les élèves s'engagent à être présents à tous les cours.

Élèves mineurs

En cas d'absence non signalée l'élève sera contacté aussitôt pour en connaître le motif. Sans réponse de l'élève, le responsable légal sera prévenu. En aucun cas un élève mineur se retrouvera seul dans une classe avec un professeur. Si cela devait se produire, le cours aura lieu en présence d'une tierce personne et/ou en maintenant la porte de la classe ouverte.

COMPORTEMENT GENERAL

Affaires personnelles

Les objets dangereux pouvant porter atteinte à la sécurité des biens des personnes (briquets, cutters, couteaux, lasers...) ne sont pas autorisés. Les téléphones portables doivent être éteints avant chaque cours.

L'Ecole décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol des biens personnels.

Locaux, biens, matériels et outils pédagogiques

L'élève est tenu de respecter les locaux et matériels mis à sa disposition. En cas de détérioration, l'élève nettoiera ou réparera les dégâts occasionnés. Si nécessaire, une facture lui sera adressée ou adressée à sa famille pour les élèves mineurs.

Pour des raisons de sécurité, l'élève ne doit en aucun cas utiliser le matériel de l'Ecole (téléviseur,

retroprojecteur...) sans l'autorisation du personnel de l'Ecole.

L'élève doit également veiller à laisser les salles de cours, salle de repos en ordre

L'élève ne pourra pas manger dans les salles de cours.

Charte d'utilisation de l'Internet sur les ordinateurs mis à disposition par l'Ecole

Accès aux sites

Dans le cadre de son activité, l'élève peut avoir accès à Internet durant les horaires d'ouverture de l'Ecole.

Pour des raisons de sécurité ou de déontologie, l'accès à certains sites peut être limité ou prohibé par l'Ecole qui peut imposer des configurations du navigateur et installer des mécanismes de filtrage limitant l'accès à certains sites.

A ce titre, ne seront aucunement tolérées, et seront même sanctionnées toutes publications à caractère injurieux, raciste, pornographique, diffamatoire, ou encore relatives au harcèlement sexuel et/ou moral.

De plus, l'utilisation d'Internet à des fins commerciales personnelles en vue de réaliser des gains financiers ou de soutenir des activités lucratives est strictement interdite. Il est aussi prohibé de créer ou de mettre à jour au moyen de l'infrastructure de l'Ecole, tout site internet, notamment des pages personnelles.

Enfin, il est strictement interdit de se connecter à des sites Internet dont le contenu serait contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs, ainsi qu'à ceux pouvant comporter un risque pour la sécurité des systèmes d'informations de l'Ecole ou engageant financièrement celle-ci.

Autres utilisations

Il est rappelé que l'élève ne doit en aucun cas se livrer sur Internet à une activité illicite. Tout téléchargement de fichier est prohibé.

Il est informé que l'Ecole enregistre son activité sur Internet et que ses traces pourront être exploitées à des fins de statistiques, contrôles et vérifications dans les limites prévues par la loi.

Hygiène – Santé – Sécurité

Les règles élémentaires d'Hygiène doivent être respectées.

L'usage du tabac et la détention ou la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants sont rigoureusement interdits dans l'Etablissement, à ses abords ou lors d'activités extérieures. Il est de plus strictement interdit d'arriver à l'Ecole dans un état d'ébriété ou sous l'effet de produits stupéfiants.

L'Ecole se réserve le droit d'interdire l'accès de l'établissement à toute personne présentant un trouble manifeste du comportement susceptible de compromettre sa sécurité personnelle, comme celle des autres personnes de l'Ecole.

L'Ecole organise plusieurs exercices incendie durant l'année : les élèves sortiront calmement en se dirigeant vers la sortie de secours la plus proche. Les élèves ne prendront pas les ascenseurs et devront se regrouper à l'extérieur du bâtiment avec leur professeur.

Ils attendront que leur professeur les invite à regagner leur salle.

Tenue Vestimentaire

Il est demandé à l'élève d'avoir une tenue vestimentaire correcte c'est-à-dire une tenue de ville.

PROTECTION DES DONNEES

Politique de confidentialité

L'Ecole s'engage au respect des règles de confidentialité relatives à la protection des données et à assurer le meilleur niveau de protection à vos données personnelles en conformité avec la loi Informatique et Libertés. Les informations demandées à l'Elève sont nécessaires au traitement de son inscription. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire à France Langue, 40 boulevard de la République – 78000 VERSAILLES.

Compte Teams

Nous utilisons la plateforme collaborative Microsoft Teams dans le cadre de nos cours à distance et en support de certains cours en présentiel. Dans ce cadre et afin d'établir votre compte personnel, nous pouvons être amenés à communiquer les données personnelles suivantes à la plateforme : nom et prénom. Microsoft Teams conserve vos données pendant la durée minimale nécessaire à la prestation du service. Si Microsoft Teams traite des données personnelles sur la base d'un consentement, vous pouvez retirer celui-ci à tout moment. Vous devez effectuer votre demande de retrait de consentement sur simple demande à l'adresse info@fl-france.fr

SANCTIONS

Le non-respect par l'élève du règlement intérieur peut amener L'Ecole à interrompre la formation sans préavis. L'Ecole ne remboursera pas l'élève fautif.

RECLAMATION

Si un service fourni par l'école ne vous convient pas, parlez-en immédiatement au personnel de l'école afin de trouver une solution le plus rapidement possible. Sachez qu'il est impossible de résoudre un problème après votre départ ! Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, vous pouvez compléter le formulaire de réclamation disponible sur notre site internet (rubrique [Réclamation](#)) ou bien écrire à IALC :

IALC
Lombard House business Centre
12/17 Upper Bridge Street Canterbury
Kent CT1 2NF
U.K.

Mis à jour le 07 avril 2022



PARIS



NICE



BORDEAUX



BIARRITZ



LYON



MARTINIQUE



FLOLINE